Climat : Mediapart dresse la liste des dix plus gros pollueurs en France

PAR JADE LINDGAARD ET ARTHUR PIVIN
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 19 JANVIER 2014

ArcelorMittal, EDF, Total, E-ON et GDF Suez sont, de loin, les industriels les plus émetteurs de CO_2 en France. Alors que se profile la loi sur la transition énergétique, Mediapart a établi le palmarès des plus gros pollueurs climatiques. Surprise : EDF, pourtant producteur à 80 % d'électricité d'origine nucléaire, y occupe la deuxième place.

En France, l'émetteur de gaz à effet de serre, c'est un peu l'homme invisible : beaucoup en parlent, mais personne ne sait vraiment de qui il s'agit. L'économie française est l'une des moins carbonées d'Europe. Rapportées au PIB, les émissions représentent moins des deux tiers de l'Union européenne ou de l'Allemagne. Cette singularité suffit souvent à éteindre les curiosités. La politique climatique, en partie décidée à Bruxelles, est mal connue, peu lisible, et mal mise en œuvre, conclut un rapport très critique de la Cour des comptes publié le 16 janvier dernier **(voir ici).**

Dans les nomenclatures officielles, les rejets de gaz à effet de serre sont mesurés par secteurs : les transports (27 % du total en 2011), l'agriculture (19 %), les logements et les bureaux (16 %), les industries, les déchets. Les responsabilités individuelles sont diluées dans la masse globale des tonnes d'équivalent CO_2.

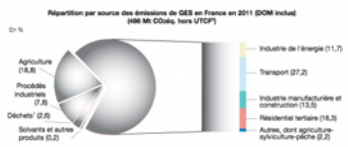

Source : Agence européenne de l'environnement, juin 2013.

L'appareil productif est systématiquement jaugé par tranche de spécialisation : énergies (12 %), industries manufacturières et construction (13,5 %), procédés industriels (8 %). Avec 33 % du total, l'industrie est bien la première source de gaz à effet de serre en France. Et donc le premier contributeur au dérèglement climatique.

Mais qui sont exactement ces entreprises ? Et quels efforts s'apprêtent-elles à accomplir ? Les réponses sont toujours floues. Réduire nos émissions est pourtant un objectif récurrent de nos politiques publiques. Le projet de loi sur la transition énergétique, attendu au mieux fin 2014, devrait comprendre un objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, l'instauration de « budgets carbone » pour en piloter la décrue et prévoir la baisse de 30 % de la consommation de combustibles fossiles en 2030. À l'échelle européenne, le paquet énergie-climat 2030 en cours d'élaboration **(voir ici)** pourrait exiger des États membres une baisse de 45 % des émissions de gaz à effet de serre pour 2030.

[[lire_aussi]]

Prenons l'exemple du CO_2, gaz à effet de serre le plus répandu – mille ans après son émission, il en reste encore 20 % dans l'atmosphère. Il existe plusieurs registres de déclaration d'émissions de dioxyde de carbone. Ils sont tous publics, et librement consultables sur internet (**ici**, **là**, et **encore ici**). Depuis la création du marché européen des quotas de carbone, les sites industriels les plus polluants doivent en effet déclarer chaque année le total de leurs rejets de CO_2 – un millier d'installations sont concernées : centrales thermiques, chaufferies urbaines, usines sidérurgiques, métallurgiques, pétrochimiques, cimenteries, papeteries…

Mais ces millions de tonnes de gaz carbonique sont comptabilisées usine par usine, centrale par centrale, et non par entreprise. Impossible en l'état de savoir quelle société en dégage plus que les autres.

Mediapart s'est plongé dans ces tableaux et a calculé qui en émettait exactement et en quelle quantité en 2012 (le détail de notre décompte figure sous l'onglet *Prolonger*), dernière année pour laquelle les données sont disponibles.

Voici les résultats de ce palmarès des plus gros pollueurs climatiques sur le territoire national : le groupe de métallurgie ArcelorMittal et l'énergéticien EDF arrivent loin devant les autres, avec respectivement 19 et 16,5 millions de tonnes de CO_2,

soit l'équivalent de 18 % et 16 % de l'ensemble, selon nos estimations. Ils sont suivis du pétrolier Total (9 % des émissions totales de CO_2), de l'énergéticien allemand E.ON (5 %), du groupe GDF-Suez (4 %), du spécialiste des matériaux de construction Lafarge (4 %), du pétrolier ExxonMobil (4 %). Suivent ensuite le cimentier Italcementi, le producteur de chaux Lhoist et le cimentier Vicat.

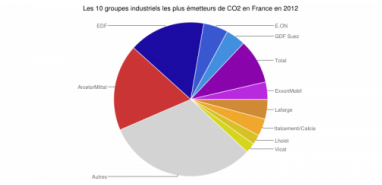

© Arthur Pivin.

Groupe	Secteur	Émissions vérifiées en 2012 (En millions de tonnes de CO2)	Pourcentage du total des émissions déclarées en France en 2012
Arcelor Mittal	Métallurgie	18.9	18.3%
EDF	Énergie	16.5	16.1%
Total	Pétrole	9.3	9.1%
E.ON	Énergie	5.4	5.2%
GDF Suez	Énergie	4.4	4.2%
Lafarge	Industries minérales	4.2	4.1%
ExxonMobil	Pétrole	3.9	3.7%
Italcementi/Calcia	Industries minérales	3.8	3.7%
Lhoist	Industries minérales	2.2	2.2%
Vicat	Industries minérales	2.0	2.0%
Total Top 10		70.6	68.6%
Total France installations classées		103.0	100%

© © *Arthur Pivin.*

Première surprise de ce palmarès : la place d'EDF, deuxième plus gros émetteur de CO_2, malgré la part ultra-dominante du nucléaire dans son offre d'électricité (80 %), et la moindre – mais non négligeable – de l'hydraulique. On comprend mieux en consultant une autre liste, celle des sites qui rejettent le plus de gaz carbonique : on y retrouve quatre centrales thermiques de l'électricien français : Cordemais (charbon et fioul), Blénod (charbon et gaz), Le Havre et La Maxe (charbon). Cumulées, elles représentent plus de la moitié des rejets du groupe.

« EDF, loin d'être aussi faiblement émettrice qu'elle le prétend »

Centrale de Cordemais, la plus grosse centrale thermique à flammes d'EDF en France (©EDF).

D'ici à 2015, dix centrales au charbon doivent cesser leurs activités, et être remplacées par des tranches fonctionnant au gaz. C'est aussi le cas pour la centrale la plus polluante d'E.ON, Émile Huchet (Moselle), où est expérimenté un système de stockage d'hydrogène. En 2012, la production d'électricité à base de charbon avait progressé de 35 % en France. Mais un vaste mouvement de fermeture de ces unités, plus chères que celles au gaz, est enclenchée, dans la foulée de la transposition de la **directive relative aux émissions industrielles (IED)** qui limite plus drastiquement les gaz à effet de serre.

Rang	Site	Emissions vérifiées	Pourcentage des émissions concernées
1	**Arcelor Mittal** : Site de Dunkerque	11 229 769	10.91%
2	**Arcelor Mittal** : Site de Fos sur Mer	7 140 687	6.93%
3	**EDF** Centrale de Cordemais	4 767 887	4.63%
4	**E.ON** Centrale Emile Huchet	3 799 894	3.69%
5	**EDF** Centrale de Blénod	2 565 660	2.49%
6	**Total** Raffinerie de Normandie	2 464 479	2.39%
7	**ExxonMobil** Raffinage Notre Dame de Gravenchon	1 929 135	1.87%
8	**EDF** Centrale du Havre	1 714 622	1.67%
9	**Naphtachimie** site de Lavéra	1 443 651	1.40%
10	**EDF** Centrale de La Maxe	1 338 872	1.30%
11	**Total** Raffinerie de Donges	1 294 478	1.26%
12	**Total** Raffinerie de Provence	1 196 813	1.16%
13	**Total** Raffinerie de Feyzin	1 162 279	1.13%
14	**ExxonMobil** Site pétrochimique de Notre Dame de Gravenchon	1 144 417	1.11%
15	**INEOS** Raffinerie de lavéra	1 103 874	1.07%
	Total Top 15	44 296 517	43.02%
	Total France	102 966 111	100.00%

© Arthur Pivin.

EDF confirme nos chiffres – *« Oui, on émet beaucoup parce qu'on produit beaucoup d'énergie »* – mais rappelle qu'*« en France, 95 % de notre électricité est décarbonée, avec 80 % de nucléaire et 15 % d'hydraulique »*. Le parc électrique français reste dans son ensemble l'un des moins émetteurs en Europe avec annuellement 0,4 tonne de CO_2 par habitant, contre 3,6 tonnes en Allemagne.

Les installations thermiques classiques constituent la troisième source de production d'électricité en France avec en moyenne 10 % de l'énergie électrique totale. À quoi servent-elles ? En partie, à alimenter les chauffages et autres appareils électriques dans les logements en fin de journée l'hiver : *« l'effet de pointe »*. Mais aussi à pallier la faible disponibilité des réacteurs atomiques, comme cela **s'est produit pendant l'été 2012** : la production nucléaire avait chuté de 9,7 % par rapport à l'année précédente, et la consommation de charbon atteint un niveau très élevé pour la période.

Sur **son site, Réseau de transport d'électricité (RTE),** filiale d'EDF, publie en temps réel la quantité de CO_2 dans les kilowattheures d'électricité produits en France.

L'électricien ne s'est fixé *« aucun objectif en volume de réduction de ses émissions de CO_2 »*, précise le groupe, mais doit fermer dix centrales à charbon d'ici 2015, ainsi que certaines tranches de fioul. *« EDF est loin d'être aussi faiblement émettrice qu'elle le prétend puisque c'est le deuxième plus gros pollueur en France*, analyse Célia Gautier, chargée de mission sur les politiques européennes pour le **Réseau action climat (RAC)**. *Le recours massif et typiquement français au chauffage électrique pour écouler la production nucléaire amène à rallumer en cas de grand froid les centrales thermiques comme celle de Cordemais* (dont la fermeture n'est pas prévue - ndlr), *pour répondre aux pics de consommation. L'importance des émissions issues des centrales thermiques montre aussi qu'en l'absence d'un prix significatif pour les émissions de CO_2 les producteurs d'énergie ne sont pas incités à fermer leurs centrales charbon et à développer les sources d'énergie renouvelable. »*

Site d'ArcelorMittal à Dunkerque (© Arcelor Mittal)

Concernant ArcelorMittal, les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer produisent de l'acier liquide, dont la fabrication requiert une consommation massive de charbon afin d'obtenir des températures très élevées. Ils rejettent chacun une quantité colossale de dioxyde de carbone, respectivement 11,2 et 7,1 millions de tonnes. Ils sont de très loin les sites les plus émetteurs du pays. À la différence d'EDF, le groupe sidérurgique affiche un objectif officiel de baisse de 8 % de ses gaz à effets de serre entre 2007 et 2020. L'arrêt du seul site de Florange en 2012 (2,5 millions de tonnes de CO_2 en 2011) remplit à lui seul cet engagement, ce qui en dit long sur sa timidité.

« ArcelorMittal est l'entreprise la plus émettrice en France, mais c'est aussi celle qui reçoit le plus de quotas de CO_2 à titre gratuit, quand d'autres entreprises doivent les acheter aux enchères, explique Célia Gautier, du RAC. *Uniquement pour les hauts-fourneaux de Florange, qui ont fermé depuis mars 2013, le gouvernement avait prévu d'allouer à titre gratuit 3,8 millions de quotas de CO_2 par an à ce site industriel, y compris en 2013 et jusqu'en 2020 ! Cela représente un cadeau d'une vingtaine de millions d'euros au cours actuel de la tonne de CO_2. »*

Mais *« c'est un peu trompeur pour Lafarge et surtout Total, car ces chiffres sur la France ne sont pas du tout représentatifs de leurs responsabilités d'émetteur, Total émettant bien plus via ses activités en dehors du territoire »*, analyse Anne Valette, chargée de campagne climat à **Greenpeace France**. Sur le monde entier, en 2010, Total a rejeté 398 millions de tonnes de CO_2, en tenant compte des rejets liés à

la combustion des barils extraits, selon les calculs du spécialiste du climat Richard Heede publiés dans la revue scientifique *Climatic change* fin 2013 **(à lire en cliquant ici)**. Le bilan du cimentier Lafarge atteint alors 61 millions de tonnes. C'est largement au-dessus des données nationales.

L'industrie représente 21 % de la consommation finale d'énergie en France, un poste en constante baisse depuis quarante ans, sous l'effet de la fermeture des usines, de l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements et du remplacement partiel des fossiles par l'électricité. À cause des délocalisations, une partie de la production nécessaire à la satisfaction de la demande intérieure se réalise hors de nos frontières. Pour mieux prendre en compte notre empreinte carbone réelle, les statisticiens intègrent désormais à leurs calculs le bilan carbone de cette offre hors de nos frontières. Résultat : une forte réévaluation de nos émissions, qui passent de 8,2 tonnes de CO_2 par habitant à 12,2 tonnes (en 2007) (**voir sur ce document, p. 24)**.

Des millions d'euros de cadeaux en CO2

Deuxième surprise de ce classement : la liste des plus gros émetteurs de CO_2 ressemble beaucoup à celle des entreprises qui ont gagné le plus d'argent grâce à ce même carbone sur le marché européen des quotas. Créé en 2005, **le système EU-ETS** impose un seuil maximal d'émission aux industries les plus polluantes. Mais ces allocations furent très généreuses et, avec la crise économique, le gaz carbonique rejeté par leurs usines a eu tendance à se réduire. Si bien que l'écart entre les rejets autorisés par l'Europe et ceux effectivement réalisés (en France) dépasse en 2012 le million de tonnes pour sept groupes industriels, parmi lesquels : ArcelorMittal, Total, GDF Suez, E.ON, EDF et Lafarge.

Pour ces multinationales, cette différence est lucrative : malgré le faible cours du carbone sur le marché européen, l'enveloppe des sur-allocations a représenté un cadeau de 3,9 milliards de dollars entre 2008 et 2011, sur l'ensemble de l'Europe, **selon les calculs de l'ONG britannique Sandbag.** Tout ce capital n'a pas été vendu. Les recettes concrètement retirées de la vente d'une partie de ces excédents atteignent 1,8 milliard d'euros sur la période, selon Sandbag. ArcelorMittal aurait ainsi vendu pour 250 millions d'euros de quotas en Europe sur quatre ans. La seule année 2012 fut encore plus profitable, avec 220 millions de recettes, comme l'indique le rapport financier du groupe.

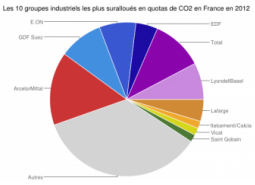

© Arthur Pivin.

Groupe	Secteur	Allocation de quotas 2012 (en millions de tonnes de CO2)	Surallocation 2012 (En millions de tonnes de CO2)	Surallocation en pourcentage des émissions vérifiées de CO2	Valeur potentielle de la surallocation (en millions d'euros)
ArcelorMittal	Métallurgie	24.1	5.3	28%	32 - 50
Total	Pétrole	12.9	3.6	38%	22 - 34
GDF Suez	Energie	7.8	3.4	78%	21 – 33
E.ON	Energie	8.1	2.7	51%	16 - 26
LyondellBasel	Chimie	4.1	2.6	165%	16 – 25
Lafarge	Industries minérales	5.9	1.7	40%	10 – 16
EDF	Energie	18.1	1.6	9.6%	10 - 15
Saint Gobain	Materiaux	2.1	0.77	57.7%	5 – 7
Vicat	Industries Minérales	2.8	0.75	36.8%	5 – 7
Italcementi/ Calcia	Industries Minérales	4.5	0.75	19.8%	5 – 7
Total TOP		90.6	23.2	34%	139 - 220
Total France installations classées		138.5	35.6	35%	213 – 338

© Arthur Pivin.

Pour la France, en 2012, le groupe ArcelorMittal a reçu un *« cadeau »* de 5,3 millions de tonnes de CO_2, pour une valeur comprise entre 32 et 50 millions d'euros (en fonction du cours du marché cette année-là), selon nos estimations. *« Comme l'autorise la réglementation, une partie des quotas dont le groupe dispose a été vendue et les fonds générés ont été utilisés pour financer des projets d'amélioration d'efficacité de nos usines ayant un impact sur l'efficacité énergétique et une réduction des émissions de CO_2 »*, explique le groupe, sans chiffrer les recettes de ses ventes.

« Le gouvernement du Luxembourg a posé un ultimatum au géant de l'acier pour qu'il restitue à l'État ses quotas inutilisés, indique Célia Gautier du RAC. *Le gouvernement français devrait faire de même. »*

Raffinerie de Normandie de Total, au Havre (©Total).

Autre bénéficiaire, Total, qui a fini l'année avec 3,6 millions de tonnes de CO_2 d'excédent, pour une valeur comprise entre 22 et 34 millions d'euros. Le groupe assure en avoir conservé la totalité. De son côté, GDF-Suez possédait à peu près la même réserve de dioxyde de carbone fin 2012. Quant à EDF, il a profité d'un surplus de 1,6 million de tonnes en 2012, soit un capital compris entre 9,5 et 15,1 millions d'euros, que le groupe assure aussi avoir conservé : *« Nous avons une gestion prudentielle et non spéculative de cette question. »*

Le cimentier Lafarge, 6e plus gros émetteur en France en 2012, a retiré 562 millions d'euros de la vente de ses quotas non utilisés en Europe entre 2008 et 2011, selon Sandbag. Dans le même secteur, Italcementi, 8e plus gros pollueur du climat en France en 2012, en aurait obtenu 135 millions d'euros sur la même période.

Groupe	Site	Surallocation 2012 (Mt CO2)	Valeur potentielle (millions d'euros)
ArcelorMittal	Site de Florange	3.7	22.4 – 35.4
EDF	Centrale du Havre	2.0	12.1 – 19.2
Total	Raffinerie de Normandie	1.4	8.2 – 12.9
E.ON	Central Emile Huchet	1.3	7.9 – 12.6
Total	Raffinerie des Flandres	1.1	6.5 – 10.3
LyondellBasel	Raffinerie de Berre	1.1	6.3 – 10.0
E.ON	Centrale de Provence	1.0	6.0 – 9.5
ArcelorMittal	Site de Fos-sur-Mer	0.81	4.9 – 7.7
GDF Suez	Centrale DK6 Dunkerque	0.72	4.3 – 6.7
Alpiq	3CB, Centrale à Cycle combiné de Bayet	0.67	4.0 – 6.4
ArcelorMittal	ArcelorMittal, Site de Dunkerque	0.63	3.8 – 6.0
GDF Suez	Établissement de Montoir-de-Bretagne	0.61	3.6 – 5.8

Les douze sites les plus suralloués en 2012 (©Arthur Pivin).

Pour Maxime Combes, économiste et membre d'Attac, *« l'Union européenne vient de perdre deux ans à vouloir réformer le marché du CO_2 pour, au bout du compte, ne le modifier qu'à la marge. Il est une entrave à toute nouvelle politique de transition énergétique »*. Au côté d'une centaine d'organisations, Attac France **réclame l'abolition du système EU ETS**, et son remplacement par des politiques fiscales adaptées et la fin des subventions aux énergies fossiles (**voir aussi ici**). Pour Célia Gautier du RAC : *« Les plus gros pollueurs français et européens bénéficient d'un traitement de faveur injustifié. Aujourd'hui, le marché carbone européen est utilisé non pas pour enclencher les investissements dans la transition énergétique, car le prix du CO_2 y est trop faible, mais pour subventionner les industriels les plus pollueurs. »*

90 entreprises ont émis les deux tiers des émissions mondiales

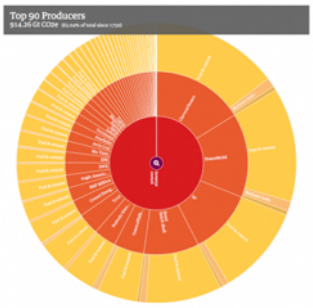

© The Guardian.

Près des deux tiers des émissions de CO_2 et de méthane dans le monde depuis le milieu du XIXe siècle proviennent de 90 entreprises : Chevron, ExxonMobil, Saudi Aramco, BP, Gazprom, Shell occupent les premières places de ce palmarès des plus gros pollueurs historiques du climat. Le premier français, le pétrolier Total, arrive en 13e position – mais se hisse au 7e rang de la liste des entreprises privées – avec 12 milliards de tonnes de dioxyde de carbone rejetées depuis 1854.

Le spécialiste du climat Richard Heede, ancien du **Rocky Mountain institute** d'Amory Lovins, a publié les résultats de ce spectaculaire calcul dans la revue scientifique ***Climatic change* en octobre dernier** (**voir ici la superbe visualisation qu'en a livrée le quotidien britannique***The Guardian*).

Les industriels qui ont le plus largué de gaz carbonique dans l'atmosphère sont pétroliers, gaziers, producteurs de charbon et fabricants de ciment. La moitié du CO_2 et du méthane crachés par les industriels depuis 1751 l'a été au cours des trente dernières années. L'effet sur le dérèglement du climat est catastrophique : on trouve encore dans l'atmosphère 20 % des émissions de CO_2 mille ans après. Nul ne peut plus exclure que l'effet de serre soit irréversible. La teneur de l'atmosphère

en gaz à effet de serre a atteint un niveau inégalé en 2012, **selon l'organisation météorologie mondiale (voir ici)**. Les causes du dérèglement du climat ne cessent de s'aggraver.

Pour la première fois, une autre équipe de chercheurs a mesuré la contribution des pays au dérèglement climatique, dans un article publié par *Environmental research letters* **(à lire ici).** Ils ne se contentent pas de mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre (CO_2, méthane, protoxyde d'azote, aérosols de sulfate), mais calculent aussi l'impact que ces rejets gazeux ont eu sur le réchauffement planétaire depuis la révolution industrielle (et jusqu'en 2005)**.** Le résultat donne un classement inattendu. Premier responsables historique du dérèglement climatique : les Etats-Unis, suivis de la Chine, la Russie, le Brésil, l'Inde, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France (en 8e position donc), l'Indonésie et le Canada **(voir plus sur cet article).**

Quelles conclusions tirer de ce palmarès ? Nos émissions de CO_2 ne sont pas seulement la conséquence de nos modes de vie et de nos choix de sociétés. Elles concernent directement des acteurs économiques majeurs, qui s'en arrangent et en tirent parfois profit dans la plus grande discrétion. Face au défi sans précédent du dérèglement climatique, comment se répartit l'effort entre ménages et entreprises ? Est-il justement partagé ? Personne n'en discute. L'arrêt des émissions de gaz à effet de serre ne peut commander à lui seul la fermeture de sites industriels qui emploient des travailleurs qui en tirent leurs moyens de subsistance, et qui sont aussi les consommateurs des produits qui en sortent. En matière d'émission de CO_2, la dichotomie entre offre et demande n'est pas si simple.

Pollution atmosphérique en Inde (Arko Datta/Reuters).

Et pourtant, l'échec de la diplomatie du climat à endiguer les gaz à effet de serre appelle à trouver des alternatives à la logique du protocole de Kyoto, qui fait peser sur les seuls États la responsabilité de la décrue des émissions. Les pistes le plus souvent discutées passent par des taxes aux frontières, l'écotaxe kilométrique, l'arrêt des subventions des énergies fossiles.

Dans ces conditions, identifier les plus gros pollueurs industriels ne se résume pas à un concours de virtuosité mathématique. Cela met en lumière des acteurs majeurs du sujet, jusqu'ici sous-exposés politiquement. Aux États-Unis, c'est de plus en plus un enjeu juridique. Les contentieux devant la justice et les *class actions* ont exercé une pression considérable sur les fabricants de tabac. Des poursuites sont désormais envisagées contre les sociétés qui ont continué à massivement rejeter du dioxyde de carbone dans l'atmosphère en connaissant parfaitement son impact sur la crise climatique.

Boite noire

Cet article a été modifié dimanche 19 janvier à 18h, pour corriger une erreur : l'objectif repris par François Hollande est de réduire de 30% la consommation de combustibles fossiles en 2030, et non de 50%, comme indiqué initialement par erreur.

Cet article est le fruit d'un travail de collecte et d'analyse de données de plusieurs semaines.

Nous expliquons en détail notre méthode de calcul sous l'onglet *Prolonger*.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.
Capital social : 32 137,60€.
Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.
Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.
Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90
Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.
Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.